



## Appel à manifestation d'intérêt de CCFD-Terre Solidaire : EVALUATION FINALE Renforcement du système de médiation sanitaire rom en Roumanie

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre CV et un courrier électronique avant le **21 Avril 2010 inclus** (date limite de réception des manifestations d'intérêt) à l'attention de :  
Pierre BASTID : [p.bastid@ccfd.asso.fr](mailto:p.bastid@ccfd.asso.fr) & Julie Biro : [j.biro@ccfd.asso.fr](mailto:j.biro@ccfd.asso.fr)

Il est demandé de joindre un CV synthétique, dans lequel vous aurez **surligné les éléments spécifiques** liés à l'étude.

### I – La structure porteuse de l'étude et le contexte de l'étude

#### 1.1 – La structure porteuse de l'étude

COMITE CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DEVELOPPEMENT (CCFD-TERRE SOLIDAIRE) :

Le CCFD, Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement, créé en 1961, a deux missions, d'une part soutenir des organisations partenaires locales des pays du Sud et de l'Est dans leurs actions de développement, d'autre part, sensibiliser l'opinion publique à la situation des pays en développement. Le CCFD soutient actuellement plus de 500 partenaires dans 80 pays. ([www.ccfid-terresolidaire.org](http://www.ccfid-terresolidaire.org)).

En 1997, le CCFD - Terre Solidaire s'est engagé dans un partenariat avec Romani CRISS sur une stratégie d'ensemble en direction des Roms, et particulièrement à travers le projet de médiateurs de santé comme une des pièces importantes de l'accompagnement des Roms pour la défense de leurs droits et dans le processus d'auto-organisation.

ROMANI CRISS :

Romani CRISS est une organisation fondée en 1993 par la Fédération Ethnique des Roms, le Centre des Recherches Tsiganes, Paris, Université René Descartes V et l'Institut de Sociologie de l'Académie Roumaine. Romani CRISS fait un travail de promotion et de défense des droits de l'homme pour la communauté rom de Roumanie, par l'assistance légale dans des cas de discrimination, et par la prévention du racisme dans des domaines comme la santé, l'éducation et le travail. Toutes ses interventions au niveau local sont basées sur des partenariats avec des associations locales, qui encouragent la capacité d'auto-mobilisation des communautés locales. Toutes les activités des Romani CRISS s'inscrivent dans une action de lobby au niveau international, pour la promotion des droits de l'homme des communautés roms.

#### 1.2 – Contexte de l'étude

C'est sous la pression des institutions européennes que le gouvernement roumain a entrepris des actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie des Roms et du respect de leurs droits. Si des lois ont été votées et des instances créées, leur mise en œuvre effective n'est que très sporadique et parcellaire. C'est en avril 2001 que la Roumanie a adopté sa première « Stratégie pour l'amélioration de la situation des Roms de Roumanie », dans la perspective de l'intégration à l'Union européenne.

#### **Historique du projet :**

En 1998, la collaboration entre Romani CRISS et le CCFD a commencé suite à une visite d'investigation du CCFD sur la situation des communautés locales des roms de Roumanie. Un projet pilote a été dès lors entamé pour former 25 femmes roms comme médiatrices sanitaires dans la région de Moldavie. Entre 2000 et 2006, Romani CRISS a mis en œuvre un projet<sup>1</sup> de « formation de médiateurs sanitaires dans les communautés compactes de roms de Roumanie ». Les autorités sanitaires et les autorités locales se sont impliquées activement pour former des médiateurs(trices) sanitaires et résoudre les problèmes d'accès des roms aux services de santé. Puis Romani CRISS a mis en œuvre un projet consécutif<sup>1</sup> de « formation des médiateurs sanitaires dans le cadre des institutions locales du județ » afin de formaliser l'implication des autorités locales. Enfin, en juin 2006, une demande de cofinancement pour un projet pluriannuel a été adressée au Ministère français des Affaires étrangères, qui l'a acceptée avec une contractualisation annuelle. Le projet s'inscrit dans la suite de ces programmes élaborés et mis en œuvre par Romani CRISS depuis 10 ans, avec les communautés roms. La troisième année de cofinancement est en cours et devrait se terminer en août 2010.

En 2009, le processus de décentralisation des services médicaux communautaires a été initié par le Ministère de Santé roumain. Des irrégularités de la part des autorités locales et du Ministère de Santé ont été constatées ayant un impact direct sur le travail des médiatrices sanitaires.

**L'objectif spécifique du projet :** La situation sanitaire et sociale de 82 communautés roms est améliorée grâce au renforcement du système de médiation sanitaire en Roumanie. Notamment via la professionnalisation de 264 médiatrices sanitaires permettant la diminution des discriminations envers les Roms en établissement de santé, l'amélioration de la communication et des échanges entre les médiatrices et les acteurs locaux.

### II – L'étude

#### 2.1 – Objectifs et champs de l'étude, dans les grandes lignes

**Objectifs liés au projet :**

- ✓ Evaluer la pertinence de la mise en place des centres régionaux et de l'efficacité du travail réalisé avec l'appui de Romani CRISS (en tenant compte de la dimension militante)

<sup>1</sup> projet soutenu par le CCFD

<sup>2</sup> Le județ en Roumanie est l'équivalent du département en France.

**Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas sous la responsabilité du F3E. Veuillez contacter directement la structure responsable selon les modalités précisées ci-dessus.**

- ✓ Evaluer et formuler des recommandations sur l'implication des autorités roumaines dans le projet et la coordination entre les échelons gouvernementaux et locaux dans la mise en œuvre de ce projet.
- ✓ Formuler des recommandations quant aux modalités et outils de communication entre les centres régionaux
- ✓ Formuler des propositions pour le renforcement des capacités des centres régionaux pour les médiatrices sanitaires ;
- ✓ Identifier différentes pistes de poursuite du projet en tenant compte des acquis, de l'histoire du projet et des travaux de capitalisation effectués en 2005 et 2009 (renforcement du réseau constitué par les centres régionaux, accompagnement privilégié des médiatrices isolées, modalités d'échanges entre médiatrices, les pratiques des autres pays) et du processus de décentralisation.

**Objectifs à moyen terme :**

- ✓ Formuler des recommandations pour une meilleure intégration des médiatrices sanitaires dans le processus de décentralisation
- ✓ Evaluer les échanges largement entamés entre des associations françaises et roumaines sur la médiation sanitaire et formuler des propositions pour leur formalisation
- ✓ Apprécier la pertinence et la faisabilité d'une transposition du projet dans d'autres pays et auprès d'autres populations (soit Roms soit autres groupes minoritaires et exclus)
- ✓ Formuler des propositions quant à la stratégie de plaider à construire tant en direction des autorités roumaines que françaises et européennes.

**2.2 – Déroulement de l'étude, dans les grandes lignes**

Le nombre de jours est donné à titre indicatif, la durée devant s'échelonner sur une bonne quinzaine de jours.

Travail en France : 2/3 jours

- ✓ Revue documentaire : Prise de connaissance des principaux documents existants sur ce programme: rapports annuels, évaluation intermédiaire, etc.
- ✓ Discussions avec les responsables du projet au sein de Romani CRISS et du CCFD - Terre solidaire.

Travail en Roumanie: 9/10 jours

- ✓ Discussions avec les responsables du CCFD - Terre Solidaire et de Romani CRISS
- ✓ Revue documentaire : Consultation de la documentation disponible au siège du CCFD - Terre Solidaire et de Romani CRISS
- ✓ Enquêtes et discussions dans différentes régions concernées, visite des centres régionaux
- ✓ Entretiens avec les médiatrices sanitaires et des bénéficiaires
- ✓ Discussions avec différents acteurs du projet (municipalités, autorités de santé publique, médecins de famille...)

L'évaluation pourrait s'effectuer en même temps que le processus d'auto-évaluation des bénéficiaires qui serait réalisée par la Fondation allemande Freudenberg.

Pour la restitution : 4 jours

- ✓ Analyse des données et rédaction du rapport provisoire
- ✓ Présentation orale du rapport provisoire en Roumanie
- ✓ Rédaction du rapport final après intégration éventuelle de commentaires suite à la présentation du rapport provisoire.

L'enveloppe financière pour la réalisation de cette évaluation est estimée à un maximum de **15 000 € TTC** (couvrant tous les frais liés à l'évaluation, transports sur place et internationaux, per diem ...)

**2.3 –Equipe de consultants et compétences recherchées**

L'équipe doit être composée de **deux experts**, l'un international, l'autre de Roumanie, couvrant à eux deux les compétences suivantes :

- ✓ Maîtrise parfaite du français, ainsi que du roumain ;
- ✓ Très bonne connaissance de la Roumanie et des Roms et des enjeux pour cette minorité notamment sanitaire / santé ;
- ✓ Très bonne maîtrise des techniques d'évaluation ;
- ✓ Connaissance du processus de décentralisation en Roumanie (et en France) et des conséquences pour les associations locales ;
- ✓ Bonne connaissance des enjeux liés au plaider sur les droits de l'homme ;
- ✓ Bonne connaissance de la médiation (qu'elle soit sanitaire ou socio-culturelle ou éducative) ;

Le leader devra être clairement identifié dans la proposition qui sera soumise, il sera l'interlocuteur privilégié pour l'évaluation ; cette personne devra avoir une bonne maîtrise du français (langue de travail entre les parties).

Pour l'élaboration de la pré-liste des équipes, il sera apprécié de recevoir des CVs d'équipe déjà constituée (cependant, ce n'est pas une exigence pour la pré-liste mais en sera une pour la réponse aux TdR complets).

**2.4 – Calendrier indicatif de l'étude, dans les grandes lignes**

La mission d'évaluation se déroulera en Juillet 2010 sachant que le rapport final devra être remis aux au plus tard le 31/07/2010.

Une pré-liste d'équipes / cabinets d'évaluation se fera sur la base des CV reçues jusqu'au 21/04/2010 inclus.

Les TdR complets de l'évaluation seront envoyés aux cabinets pré-listés autour du 26/04/2010, une réponse technique et financière de 7 pages maximum sera attendue environ 3 semaines après (la date limite sera précisée dans les TdR).

**Cet appel a manifestation d'intérêt n'est pas sous la responsabilité du F3E. Veuillez contacter directement la structure responsable selon les modalités précisées ci-dessus.**